



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-51437>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-51437**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Metropole Rouen Normandie

**Correspondant :** MAYER-ROSSIGNOL Nicolas, Président

**Adresse :** Le 108, 108 allée François Mitterrand, B.P. 1180 76176 ROUEN

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0232764422

**Télécopieur :** 0232764429

**Courriel :** demat.marches@metropole-rouen-normandie.fr

**Adresse internet :** <http://www.metropole-rouen-normandie.fr/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.mpe76.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** DIAGNOSTIC et PROGRAMMES en vue de l'utilisation de locaux suite à évaluation de risques sanitaires - zone du moulin à Tourville la Rivière

**Lieu d'exécution :** Zone du Moulin, 76410 TOURVILLE-LA-RIVIERE

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Les prestations sont réparties en 3 phases définies comme suit : - Phase 1 Préliminaire Rédaction des cahiers des charges des éventuelles études complémentaires ou sondages nécessaires à la poursuite des études de diagnostic. Rédaction d'un rapport de phase préliminaire. - Phase 2 : Diagnostic et scénarii Plannings généraux des opérations associées à chaque scénario. - Phase 3 : Programmes par bâtiments Établissement des programmes de travaux par bâtiment et espaces extérieurs associés en vue de la future consultation de maître d'oeuvre par le maître d'ouvrage avec : - Une présentation détaillée du scénario et des actions du plan de gestion retenus par le maître d'ouvrage - La typologie et la codification des locaux, leurs vocations, leur fonctionnement global - Une présentation par ensemble fonctionnel qui indique les liens entre les locaux en détaillant les flux associés - L'ambiance souhaitée par local, le matériel et l'ensemble des équipements nécessaires au fonctionnement - Des fiches descriptives d'espace définissant, pour chaque local, les caractéristiques attendues et les préconisations à respecter : équipements techniques, exigences et performances techniques des installations thermiques, acoustiques, éclairage, électricité, équipements à prévoir, caractéristiques et niveaux de la qualité des sols, murs et plafonds - Le tableau des surfaces - Les

aménagements extérieurs projetés par postes techniques identifiés par le titulaire, réseaux - La définition de l'enveloppe prévisionnelle affectée au coût des travaux - Rendus des programmes par bâtiment au format .pdf intégraux y compris plans, annexes, et toute nature de livrable  
**Refus des variantes.**

## Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

18 mois à compter de la notification du marché.

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Budget de la Métropole Rouen Normandie. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel (s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Une avance de 5% est accordée au titulaire lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euros HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire de l'acte d'engagement. Ce taux est fixé à 20% lorsque le titulaire du marché public est une petite et moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix : 50%
- Valeur technique de l'offre : 40%
- Performances en matière de protection de l'environnement : 10%

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 31/05/2024 à 16:00

**Délai minimum de validité des offres :** 5 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 24-PPVS-DiagZMoulinTLR

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRD22 Modalités d'ouverture des offres : Date: 03 juin 2024 Lieu :Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Le marché s'inscrit dans

un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : OUI Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Cedex 1 Tél : 0235583500 Mel : greffe.ta-rouen@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1) La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Tous les documents remis par les candidats devront être rédigés en Français. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître d'ouvrage. Le candidat devra proposer un mémoire environnemental répondant au(x) critère(s) environnemental(aux) tels que défini(s) dans le Règlement de Consultation conformément aux engagements du SPASER. Les critères « Valeur technique » et « Performances en matière de protection de l'environnement » font l'objet de sous-pondérations dont le détail est indiqué au règlement de consultation et dans le cadre ENVSO. La présente consultation ne fera l'objet d'aucune négociation. Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique : <https://www.mpe76.fr> sous la référence : 24-PPVS-DiagZMoulinTLR

## Section 14 - Informations complémentaires

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/04/2024